

Rénovation énergétique des bâtiments communaux

La commune de Bougnon est engagée dans un programme de réduction des dépenses énergétiques de ses bâtiments communaux depuis 2012 ; après avoir apporté des compléments d'isolation dans ses deux principaux bâtiments que sont la mairie et l'école, la collectivité a souhaité poursuivre sa démarche en procédant au **renouvellement des dernières huisseries** de la mairie d'une part, en procédant au **remplacement des chaudières fuel** de ces deux bâtiments par des systèmes biomasse de type chaudière à granulés d'autre part.

Pour ce faire, la collectivité s'est appuyée sur un premier diagnostic énergétique réalisé en 2012, complété par une étude de faisabilité subventionnée par l'ADEME en 2019 ; elle a bénéficié de l'accompagnement de l'ADERA tout au long de cette opération.

Un second dossier a été déposé auprès de l'Etat et du SIED, cette opération sera subventionnée à 80%.

Montant prévisionnel des travaux				= 90 000 € HT
Subventions notifiées	SIED 70	40 %	=	36 000 €
	ETAT	40%	=	36 000 €
Autofinancement commune		20%	=	18 000 €

Afin d'éviter trop de perturbations sur le temps scolaire, les travaux du bâtiment école ont été programmés pendant les vacances ; le gros œuvre ainsi que les travaux de tuyauterie ont été réalisés en totalité avant la reprise des cours.

Création dans le prolongement de l'ancien local à fuel de l'école **d'un silo à granulés**, la chaudière est déplacée du local interne à l'école vers l'ancien local fuel.





Cet automne les **dernières huisseries de la mairie face ouest** seront changées, les travaux ont été confiés à l'entreprise locale CARIA.

Tous les travaux d'adaptation réseaux électriques ont été confiés à l'entreprise locale RICHER Elec.

Au printemps prochain **la chaudière de la mairie** sera également remplacée ; des travaux d'isolation coupe-feu seront réalisés au préalable sans doute cet automne par les entreprises RODESCHINI et CARIA

Les entreprises retenues :

-	SCOP'EnR pour l'installation de la chaudière école	31 670 €	HT
-	pour l'installation de la chaudière mairie	31 965 €	HT
-	RODESCHINI pour le gros œuvre	19 045 €	HT
-	RICHER ELEC pour l'électricité	1 395 €	HT
-	CARIA pour les huisseries	3 290 €	HT